

Séminaire parlementaire de haut niveau La Chine et ses défis économiques actuels

6 October 2005

Siège de l'OCDE

Programme

Chair: *John West, Chef de division des relations publiques, Relations extérieures et de la communication, OCDE*

9h30 Café de bienvenue

10h00 Remarques de bienvenue - *Donald J. Johnston, Secrétaire général, OCDE*

10h05 **Vue d'ensemble des défis des politiques économiques en Chine** - *Richard Herd, Économiste, Département des Affaires économiques, OCDE*

Depuis une vingtaine d'années, la croissance économique en Chine s'établit en moyenne aux alentours de 9½ %, et l'intégration de la Chine dans l'économie mondiale a beaucoup progressé. Ces avancées sont en grande partie le fruit des orientations nouvelles décidées par les pouvoirs publics. Grâce aux réformes engagées, les prix du marché et l'investissement privé sont amenés à jouer un rôle important dans la production et les échanges. Toutefois, si le dynamisme de l'économie a contribué à faire reculer le nombre de Chinois vivant dans la pauvreté absolue, le niveau de revenu est encore faible et les inégalités s'accroissent, non seulement entre zones urbaines et rurales – le revenu moyen dans les campagnes ne représente qu'un tiers de celui observé dans les villes – mais aussi au sein même des provinces côtières plus prospères.

La propriété privée s'est étendue, et est aujourd'hui à l'origine de nettement plus de la moitié du PIB et d'une part écrasante des exportations. Les entreprises privées génèrent l'essentiel des nouveaux emplois et améliorent la productivité et la rentabilité de l'économie dans son ensemble. La restructuration du secteur des entreprises d'État engagée par les pouvoirs publics a entraîné des suppressions massives d'emplois. Il reste toutefois encore à restructurer une bonne partie du secteur d'État. La poursuite de la modernisation de l'environnement des entreprises et l'application plus rigoureuse de la législation à caractère économique, en particulier les textes relatifs aux droits de propriété intellectuelle, permettraient d'améliorer encore la performance du secteur des entreprises. Un régime de change plus souple favoriserait la stabilité du cadre macroéconomique. Enfin, si la politique budgétaire a été conduite dans un souci de stabilisation, la politique monétaire a donné lieu à une grande instabilité sur le front de l'inflation.

10h25 Débat

11h00 Droits de la propriété intellectuelle en Chine - *Wolfgang Hübner, Chef de division de la politique Structurelle, Christina Sampogna, Administrateur, Division de la Biotechnologie et Gang Zhang, Administrateur, Division de la Politique scientifique et technologique, Direction de la Science, de la technologie et de l'industrie, OCDE*

Les dirigeants chinois ont aujourd'hui conscience de l'importance, pour la Chine, de mettre en place un système bien conçu de droits de propriété intellectuelle (DPI). Ils sont de fait en train de prendre la mesure de l'importance fondamentale de la protection des droits intellectuels, non seulement pour attirer l'investissement direct étranger et les transferts de technologie, mais également pour stimuler l'innovation, dont dépend la compétitivité future de la Chine dans une économie du savoir mondialisée. Ces vingt dernières années, la Chine s'est appliquée à définir un ensemble de textes législatifs et réglementaires en matière de DPI mais, en dépit des mesures prises en vue de renforcer l'application des textes, les violations des DPI se sont multipliées ces dernières années. Le principal défi des années à venir consistera à améliorer la gouvernance des systèmes législatif, administratif et de mise en application, afin de donner à la législation en vigueur les moyens de stimuler l'innovation et de protéger plus efficacement les DPI.

L'élaboration du système chinois de DPI s'inscrit dans le contexte plus large de l'instauration d'un cadre institutionnel plus favorable au libre jeu des forces du marché. Or, l'environnement institutionnel qui doit soutenir le système de DPI n'est pas complètement en place. La Chine ne s'est par exemple pas encore dotée d'une loi anti-monopole pour combattre la fraude en matière de DPI. Les récents amendements à la constitution chinoise concernant la protection de la propriété privée consolideront l'assise juridique de la propriété intellectuelle et les efforts déployés pour renforcer la règle de droit auront un effet bénéfique pour la protection des droits intellectuels.

11h20 Débat

12h00 Réforme du système financier en Chine - *John Thompson, Conseiller, Direction des Affaires financières et des entreprises, OCDE*

Depuis le lancement des premières réformes économiques dans les années 70, les banques chinoises se sont peut à peu départies du rôle passif qui était le leur dans le cadre de l'économie planifiée. Cependant, eu égard à la structure complexe de la propriété des banques chinoises et au soutien qu'elles ont traditionnellement apporté aux politiques régionales et industrielles, la plupart d'entre elles obéissent encore à des règles de gouvernance mal adaptées au rôle actif qu'elles sont censées jouer en matière d'affectation des ressources dans une économie de marché. C'est le cas en particulier des quatre grandes banques commerciales d'État, qui détiennent le plus gros des actifs bancaires. N'ayant pas à leur tête des propriétaires soucieux de rentabilité pour surveiller la gestion, les grandes banques commerciales d'État ont toujours fonctionné comme des émanations des pouvoirs publics, leurs dirigeants étant nommés par le Parti avec l'aval du Conseil des Affaires d'État.

Les onze banques par actions, qui constituent la deuxième grande catégorie de banques, ont une plus forte rentabilité et des bilans plus sains que les banques commerciales d'État. Ces banques par actions, dont le capital est détenu à la fois par l'État et par d'autres intérêts, ne partagent pas ce passé d'instrument au service de la politique gouvernementale. Leur gestion est plus axée sur la recherche de bénéfices. La phase la plus récente de la réforme bancaire, qui a débuté en 2003, vise à faire davantage jouer la concurrence entre les banques commerciales d'État et les autres catégories de banques chinoises, à renforcer la transparence et les mécanismes de surveillance des banques chinoises par le marché, et à ouvrir le pays aux investisseurs étrangers, par souci de la part de la Chine non seulement de se conformer à ses obligations en tant que membre de l'OMC mais aussi de bénéficier de la concurrence étrangère.

12h20 Débat

12h45 Pause avant le déjeuner

13h00 Déjeuner de travail:

Rôle de l'OCDE dans la maîtrise de la mondialisation, y compris la coopération avec des économies émergentes - *Chris Brooks, Directeur des Relations extérieures et de la communication, OCDE, Jean-Marie Metzger, Directeur, Direction des Échanges, OCDE et Frédéric Langer, Conseiller, Centre pour la Coopération avec les pays Non Membres, OCDE*

15h00 **Amélioration de la gouvernance en Chine** - *Nick Manning, Chef de Division Gestion et performance du secteur public et Leila Choukroune, Consultante, Direction de la Gouvernance publique et le développement territorial, OCDE*

Le système de gouvernance en Chine est en pleine mutation, suivant un processus qui vise à adapter les institutions et le fonctionnement de l'État à une économie de plus en plus ouverte sur le marché. Cette transformation radicale a également été rendue nécessaire par l'émergence de difficultés liées aux déséquilibres budgétaires et financiers, au creusement des inégalités et à la dégradation de l'environnement.

L'essor des entreprises du secteur privé et la reconfiguration du paysage urbain ne sont pas les seuls témoins de la transformation rapide de la Chine. L'évolution des institutions en est une autre manifestation. Au cours des vingt-cinq dernières années, les autorités chinoises ont pris des mesures pour adapter le rôle de l'État et de l'administration publique à une économie obéissant de plus en plus aux lois du marché. Les différentes fonctions de l'État – administration, production et action sociale – auparavant réparties au sein d'une structure d'organisations étroitement imbriquées, sont désormais confiées à divers organismes, publics et privés. Les entreprises d'État ont été séparées de l'administration publique et de nouveaux organes de réglementation ont été mis sur pied. Les autorités chinoises ont jeté les bases de systèmes modernes pour ce qui concerne la fiscalité, la procédure budgétaire et la fonction publique. La Chine progresse également vers l'instauration de l'état de droit et a lancé un ambitieux programme de réforme de la réglementation. Ce sont autant d'avancées obtenues dans des délais relativement courts, et qui n'ont pas peu contribué à soutenir la forte croissance de la Chine.

15h20 Débat

16h00 Travail, questions sociales et agriculture en Chine - *Anders Reutersward, Administrateur principal, Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE et Andrzej Kwiecinski, Analyste principal, Direction de l'Alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, OCDE*

Les réformes économiques ont suscité de nouveaux modes de relations entre les entreprises, les travailleurs et l'État, la plupart des décisions prises en matière économique n'étant plus de la compétence exclusive de l'administration publique. La loi sur les entreprises et le code du travail, qui datent tous deux de 1994, assignent aux employeurs un nouveau rôle, sans référence à l'État, et permettent aux entreprises de se concentrer sur leur activité commerciale. Bon nombre de responsabilités administratives et sociales ne sont désormais plus du ressort des unités de travail (danwei), et l'État doit faire face à la nécessité de créer tout un éventail d'institutions qui soit n'existaient pas auparavant, soit n'avaient pas les mêmes fonctions. Ce processus est certes bien engagé, mais il reste du chemin à parcourir. Toutefois, s'il est vrai que les problèmes auxquels se heurte la Chine tiennent encore pour une part à l'héritage singulier qui est le sien, les principaux objectifs qu'elle s'est fixés et les contraintes qu'il lui faut surmonter sont du même ordre que ceux qui prévalent dans de nombreuses économies de marché en développement.

Certains des problèmes de gouvernance qui se posent dans les zones urbaines chinoises sont à rapprocher de ceux que l'on peut observer dans les pays développés membres de l'OCDE, d'où le souci de mettre à profit les dispositifs d'assurance chômage et autres mesures 'actives' visant à encourager la recherche d'un emploi et, dans le domaine de l'assurance sociale, de s'engager à leur exemple dans une réflexion sur la gestion des caisses et sur d'éventuelles interactions avec d'autres volets de la politique publique.

Bien que la part de l'agriculture aille en diminuant dans l'économie de la Chine, elle reste un secteur clé qui représente 15 % du PIB et assure plus de 40 % des emplois. Quelque 60 % de la population du pays vivent encore dans les zones rurales. Depuis le début du processus de réforme, en 1978, le système centralisé rigoureusement contrôlé qui reposait sur les communes populaires a laissé place à un système privilégiant les exploitations familiales dans lequel le marché tend de plus en plus à supplanter les objectifs et plans définis par l'État. Cette évolution s'est traduite par un essor de la production agricole et une augmentation des revenus, qui ont fait sensiblement reculer la pauvreté rurale. L'agriculture nourrit actuellement 1.3 milliard de Chinois et a permis de réaliser des exportations nettes annuelles de produits agroalimentaires d'un montant d'environ 3 milliards USD entre 2000 et 2002.

Les responsables chinois relèguent désormais la planification formelle au second plan pour s'en remettre de plus en plus à l'allocation par le marché, mais l'agriculture demeure un domaine sensible soumis à des directives centrales – surtout dans le cas des produits alimentaires de base. La politique officielle de la Chine en faveur d'une « économie socialiste de marché » veut que la production et les échanges de biens revêtant une importance stratégique restent encadrés, si bien que les entreprises ayant un lien avec l'État ont toujours un grand rôle à jouer. Ce double aspect des mécanismes fondamentaux de régulation économique explique la complexité du cadre organisationnel. La « toile d'araignée » institutionnelle s'est modifiée, parfois avec des conséquences inattendues, mais de grands pas ont été faits pour remédier aux redondances et aux incompatibilités, et faire progresser le professionnalisme et la transparence des processus de décision.

16h20 Débat

17h00 Remarques de conclusion